

La Gazette

- 20 février 2002 -

Astérix à Villedieu ?

Villedieu s'est engagé dans une voie différente et audacieuse en n'acceptant pas les propositions du SIPAVO quant à l'entrée dans une nouvelle communauté de communes. Le Conseil Municipal a refusé dans son ensemble la demande faite et a proposé des rencontres et des discussions aux autres villages.

Immédiatement lorsque nous avons pris cette décision l'image de la première page des albums d'Astérix (voir page 12) m'est venue à l'esprit. C'était en novembre. Astérix a depuis une actualité étonnante. La promotion liée au film et la publicité qui utilise le personnage sont excessives et un peu fatigantes.

La famille Goscinny a vendu les droits d'utilisation d'Astérix à la société Mac Donald et nos écrans de télévision sont inondés de publicité. Nous vivons ainsi dans un étrange monde où tout est marchandisé. Astérix dans la France des années 60 incarnait une forme de résistance brouillonne et joyeuse aux influences du moment et faisait écho à la volonté d'indépendance portée par le Général De Gaulle. A l'époque comme aujourd'hui, l'hégémonie des Etats Unis sur l'Europe et le monde était ainsi contestée. Vendre à Mac Donald, c'est "léguer" à un symbole opposé à celui d'Astérix.

Nous pouvions penser qu'Astérix faisait partie du patrimoine commun de la plupart des Français. C'était oublier qu'il y a deux sens au mot patrimoine et qu'il est d'abord le patrimoine personnel des héritiers de Goscinny et d'Uderzo.

On peut se sentir un peu dépossédé par cette vente et porter un jugement moral et politique négatif dessus

(d'autant plus que les droits d'auteurs et autres revenus doivent être déjà copieux). Néanmoins, chacun dispose de son bien. Les Villadéens, prompts à vendre à haut prix ce qui n'avait que peu de valeur encore il y a 20 ans ou 30 ans quitte à se plaindre de la présence des acheteurs (on connaît la litanie sur les "étrangers" qui sont trop nombreux, trop ceci et trop cela), comprendront les héritiers en question.

Cabu a eu un peu le même réflexe que moi. Son dessin reproduit ci-contre est néanmoins un peu excessif : Mac Do et la Gestapo ce n'est pas du tout la même chose.

Néanmoins, les télescopes de l'actualité sont parfois saisissants. José Bové qui s'est fait la moustache d'Astérix et qui a démonté un Mac Do pour vendre son roquefort et poser quelques problèmes politiques va se retrouver en prison pour cette raison pendant que le vrai Astérix va faire la publicité pour le même Mac Do ...

Pierre Arnaud n'est pas José Bové (il n'a pas de moustache, fabrique du jus de raisin et pas du roquefort et n'appartient pas au même syndicat !) et pourtant... Le récit de son voyage au Mexique dans le cadre d'une ONG, en tant que militant chrétien et syndicaliste agricole, montre les mêmes préoccupations et l'importance des problèmes posés.

Tout ça montre aussi que les questions qui se posent sont les mêmes à l'échelle locale, nationale ou mondiale. Le développement durable est un thème qui a un sens au niveau local (quels choix devons nous faire pour le POS, pour les éoliennes, pour la station d'épuration ?), au niveau national (quels choix énergétiques, quel urbanisme, ... ?) et au niveau mondial.

La question de la démocratie est aussi pertinente pour les choix locaux (quelle intercommunalité ? Quelle implication des citoyens dans les choix du POS ou dans les projets éoliens ?) qu'aux autres niveaux comme le montre Pierre dans l'exemple du Mexique et du rôle des syndicats.

Parler de Villedieu c'est aussi parler du monde et parler du monde c'est aussi parler de Villedieu.

Ceci nous ramène à la communauté de communes. Villedieu n'a pas seulement refusé ce qui était proposé. Il a aussi imaginé d'autres solutions et proposé des rencontres aux autres villages. Tout ça nous est expliqué dans un copieux dossier sur les communautés de communes. Dans l'idée du village qui reste tout seul comme celui d'Astérix, j'ai exagéré mais l'image était trop belle. Il y a également des nouveautés



dans cette Gazette. Une nouvelle rubrique intitulée "La vigne, le vin et l'olivier" dans laquelle nous parlerons régulièrement de l'activité principale du village. C'était présent jusqu'à ce numéro avec des articles sur La Vigneronne mais en créant une rubrique spécifique, nous pourrions donner des informations plus brèves et parler d'autres aspects (le bio, les caves particulières, le marché du vin, etc ...). Nous ouvrons aussi une rubrique "On en a déjà causé, on en recause" pour donner une suite à certains articles. Outre l'article sur le Mexique nous en avons un sur le Kosovo et un sur les Emirats. Ces 3 articles nous ont donné l'occasion de créer une rubrique "Les Villadéens parcourent le monde" qui ne demande qu'à être nourrie par les expériences de chacun.

Dans ce numéro aussi, nous rendons compte à tous de notre activité depuis la création de l'association en mai 2001 et nous lançons un appel public à adhésion.

Ainsi, La Gazette s'enrichit dans son contenu et évolue. Pourtant, nous n'allons pas toujours au bout de nos intentions. Nous aurions aimé traiter dans cette Gazette de la campagne d'olives, du gelet du problème du classement en AOC de la récolte. La fermeture prématurée de la chasse à la grive est également un problème pour de nombreux Villadéens et un sujet de débat enflammé. Nous faisons avec les moyens du bord et ce sera pour une prochaine fois.

Enfin, il y a déjà de quoi lire dans ce numéro... Bonne lecture donc !

Yves Tardieu



dessin de Cabu, Charlie Hebdo, 30/01/2002

Norvégiens

Ils ont passé quelques mois à Villedieu, rue des Ecoles. Ils ont fréquenté l'école, le terrain de boules, donné un coup de main pour monter le chapiteau ou transporter les tables. Un article est paru sur eux dans la dernière Gazette. Ils sont heureux de leur séjour à Villedieu et nous envoient un salut amical et une image de la Norvège:

" Une petit bonjour de notre part, Nous voulons souhaiter une bonne année aux grands et petits amis. Nous manquent le village et vous le gens. A la prochaine !"

Benjamin et Nikoline, Sigrid et Henning.



Le terrain près de la rivière

Tout doucement, le projet dont Francis Campos est le moteur avance. Nous avons contacté "Jeunesse et Sport" pour avoir des informations sur les parcours de santé et les problèmes de sécurité et de réglementation. Une visite de ce qui a été fait à Rasteau est prévue pour se rendre compte sur place.

Francis et François Dénéreaz sont allés sur le terrain métrer et mesurer. Francis y est retourné avec Jean Louis Vollot et Gilles dans le courant du mois de janvier..

Bref, le dossier se construit lentement et les associations devraient être à nouveau contactées. On en recausera donc.

Les éoliennes

La grande effervescence liée aux éoliennes est retombée. Il y avait eu en octobre une grande réunion publique à la salle des fêtes de Saint Roman avec les 4 maires concernés et les représentants de la société Ventura. Plusieurs Villadéens étaient présents (Claude Cellier, Serge Bouchet, Michel Coulombel, Jean Louis Vollot, Bernard et Gisèle Brie et d'autres peut-être que nous n'avons pas vus). Une salle bien remplie, majoritairement d'opposants au projet, face aux deux jeunes représentants de la société Ventura. D'autres réunions étaient prévues à Cairanne, Rasteau et peut-être Buisson. Elles n'ont pas eu lieu. Peut-être est-ce parce que, comme nous l'avons appris depuis par la presse, le projet capote suite à l'interdiction de l'armée de l'air. Beaucoup de salive pour rien ? Pas sûr.

D'abord, l'association L'Aparant de Rasteau qui a organisé la protestation veut porter plainte contre la société Ventura parce qu'elle aurait connu le veto de l'armée dès l'été et aurait créé une diversion ici pour s'implanter ailleurs. Ensuite parce qu'il semblerait que le veto de l'armée ait été contourné sur certains sites en prévoyant des éoliennes moins grandes. Enfin, les projets concernent aussi le plateau de Visan, Saint Maurice, Vinsobres. Pour les Villadéens d'ailleurs, la présence des éoliennes serait bien plus visible là que sur la montagne de Buisson.

Les opposants au projet de Saint Roman ont contacté le maire de Villedieu qui a soumis la question au Conseil Municipal du 5 février qui n'a pas vraiment réagi à cette sollicitation.

En tout cas, on risque de reparler des éoliennes ! et c'est intéressant puisque les clivages sont forts et imprévisibles. Ainsi à la Gazette il y a des "violemment pour", des "violemment contre", des "hésitants" et des "un peu indifférents". C'est la même chose visiblement au Conseil Municipal et au bar du Centre...

Yves Tardieu

Associations

Du nouveau à la G.V.V

La gymnastique volontaire de Villedieu étant désireuse de satisfaire le plus possible de Villadéens se propose d'avancer le cours du vendredi au jeudi même heure,

- de 18h30 à 19h30.

Nous rappelons que celui du lundi est

- de 9h15 à 10h15 .

Les cours ont lieu chaque semaine à la salle Pierre Bertrand, ils s'adaptent à tous les âges et sont mixtes !

Pour plus de renseignements concernant les cotisations ou les cours, veuillez contacter Solange Choplin : au 04 90 28 94 71

Gymnastiquement vôtre ! Solange



Zep, Titeuf, le miracle de la vie

Deux dates à retenir : 1er mars et 17 mars

Tennis Club Villadéen

L'Assemblée Générale a eu lieu. Le bureau a été légèrement modifié :

Président : Hervé Berthet
Vice-présidente : Edith Balbo
Trésorier : François Pont
Trésorier adjoint : Gérard Fondacci
Secrétaire : Nathalie Berrez
Secrétaire adjointe : Nikki Veilex

Les tarifs ont été fixés en euros :

carte couple : 77 euros
carte individuelle : 54 euros
carte jeune : 20 euros
réservation du court à l'heure : 6 euros
leçons de tennis : 14 euros par mois et par élève

Les cartes sont à retirer auprès du président ou de la secrétaire ainsi qu'au Café du Centre. **C'est le moment en ce début d'année.**

Nous organisons une journée (ou une demi-journée si nous sommes suffisamment nombreux) d'entretien de l'espace tennis. Le dimanche 17 mars, le TCV prévoit un repas pique-nique pour tous ceux qui voudront bien venir donner un coup de main pour :

- nettoyer les terrains et les locaux
- réparer le grillage
- parler de l'aménagement du site (arbres à planter, aménagement vestiaires et douches, ...)
- et bien sûr jouer au tennis.

Merci de vous inscrire auprès de Nathalie (0490289458) ou Edith (0490289106) avant le 9 mars afin que nous puissions prévoir le nombre de repas.

Nathalie Berrez et Edith Balbo

Société de Lecture

Le vendredi 1er Mars à 20h30. à la salle Pierre Bertrand, la compagnie Les Enfants du Paradis présentera " Histoires Mouvementées "

Pestacle écrit à partir des Editions du Rouergue. Petit voyage dans l'espace, des mots qui dansent, deux comédiennes – danseuse et musicienne - pour donner du cœur et du corps aux lettres. Mouvements dansés, Boleadoras

L'Amicale Laïque aura offert ce Pestacle le Jeudi après-midi aux enfants de l'école qui, enthousiasmés; entraîneront parents et amis.

La soirée se clôturera par un pot de l'amitié.

Entrée : 4 € pour les adultes
1.50 € pour les enfants.

Annette Gros

La paroisse

Le 9 février la paroisse avait prévu une rencontre autour d'un pot au feu. Cette idée de soirée était séduisante. Pourtant, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions la soirée a dû être annulée. C'est dommage.

Notre Dame d'Argelier

L'Assemblée générale de l'Association pour la sauvegarde de Notre Dame d'Argelier a eu lieu le vendredi 25 janvier 2002 à Buisson;

Son président remercie les nombreuses personnes présentes au nombre de 30 et 18 excusées. Cette année le bureau de l'association est très satisfait des nombreux travaux qui ont été faits :

Le premier en juillet : Félicitations à Stéphane Arnoux de Roaix qui est venu rapidement en juillet faire le pilier de soutènement nord, les caniveaux autour de la chapelle, rectifier et couvrir le mur à l'entrée.

2ème en octobre, après s'être fait secouer, Marc Martin de Cairanne est venu faire la voûte. Rien à redire sur son travail.

3ème en novembre, ACR façades de Cairanne avec 14 mois de retard a daigné faire les enduits intérieurs et extérieurs, félicitations à Cédric Ancelin et à son équipe qui ont bien travaillé. Solide et bien figolé.

4ème le dallage qui à ce jour est terminé

La parole est passée au trésorier Yves Chauvin. Avec tous ces travaux le compte en banque se trouve nettement soulagé. Il présente ce qui reste qui est approuvé à l'unanimité.

L'essai de la messe le samedi soir a ramené beaucoup de monde mais une trentaine de personnes se sont excusées de ne pouvoir venir ce jour là.

La quête a rapporté plus de 5 000F. Le président annonce la bonne nouvelle, cette année la messe sera célébrée le 8 septembre à 11 H par Monseigneur l'Archevêque d'Avignon qui nous fait l'honneur de venir bénir notre chapelle.

Marcel Tortel et Robert Romieu sont réélus à l'unanimité.

La parole est donnée au Père Jean Marie Gérard qui félicite l'association pour le travail accompli et la bonne ambiance de l'assemblée.

Le prix de la cotisation est fixé à 10 €

Le président lève la séance en invitant les participants à boire un verre de Notre Dame d'Argelier.

Robert Romieu

Les rois mages à Buisson

A l'initiative de l'Amicale Laïque le 18 janvier, les enfants de l'école et leurs parents étaient conviés à la salle des fêtes de Buisson pour y déguster la traditionnelle galette des rois. Lors de cette soirée, chacun a pu découvrir l'exposition de photos réalisée par les enfants. Les sorties scolaires en étaient le thème : visite chez Yves Ramero, sculpteur sur bois à Villedieu, exposition sur la guerre des tranchées, visite de la fabrique de biscuits de Marc et Laurence Bocassini à Villedieu, visite de La Vigneronne. Un travail de

découpage et de couleurs a également été présenté. La soirée a été marquée par une ambiance de fête : les enfants ont dansé au rythme de leurs CD.

Merci à la municipalité et en particulier à Mme le Maire qui nous a honorés de sa présence. Merci à l'Amicale Laïque de nous avoir offert cette sympathique soirée.

Un seul regret, une faible participation des parents d'élèves de Buisson. Malgré tout cette initiative originale sera à renouveler car l'étoile du berger brille toujours au-dessus du clocher...

Jean-Luc Sausse

Un hiver au Kosovo !

Personne n'a oublié la guerre au Kosovo que nos médias ont relayé en direct des mois durant. Aujourd'hui d'autres conflits ont pris l'actualité. Mais que savons nous maintenant de ce pays qui, somme toute, nous paraît oublié et lointain et pourtant...

Nous avons des nouvelles récentes puisque Erik Dénéreaz, militaire engagé jusqu'en 2004 au moins, nous a rapporté par internet, l'expérience qu'il vit actuellement dans ce pays. Parti depuis décembre 2001, envoyé par la France au sein d'une mission de 20 personnes et cela pour 6 mois, il nous confie quelques impressions sur un pays déchiré par une guerre qui a du mal à se terminer.

Le Kosovo est une province serbe à grande majorité albanaise. Les Albanais réclamant l'autonomie en 1998, la Serbie décide de les réprimer de façon brutale, ce qui entraîne la guerre du Kosovo avec l'intervention de l'OTAN qui a bombardé

tous les sites stratégiques serbes.

Face à la pression, l'armée serbe se retire en Serbie et l'OTAN s'installe au Kosovo pour maintenir la paix. Le Kosovo est complètement détruit et il règne une grande haine entre Serbes et Albanais qui commettent de petits attentats les uns contre les autres...

Du coup, l'OTAN est obligée de rester pour éviter ces attentats et enrayer le trafic d'armes. C'est une tâche difficile car le Kosovo est composé d'une multitude d'enclaves serbes ou albanaises. De plus l'OTAN participe avec les ONG à la reconstruction du pays et des infrastructures.

Beaucoup d'écoles, d'églises, de mosquées, d'usines, de maisons, de routes, de ponts sont détruits et l'électricité manque. Les rivières sont polluées, certains circulent encore en charrette à cheval, les villes ne sont jamais nettoyées, les ordures jamais ramassées. La misère rôde dans certains quartiers des

villes entièrement détruits par les combats.

La France s'occupe de la partie nord du Kosovo (frontière avec la Serbie) et surtout de la ville de Mitrovica où les affrontements ont été très sévères et où les tensions sont toujours présentes.

Afin d'assurer les télécommunications dans cette région, des relais ont été installés sur les montagnes environnantes de Mitrovica et des militaires restent en permanence là-haut pour faire fonctionner les appareils. Le rôle d'Erik est d'assurer le ravitaillement en vivres, eau et carburant de ces sites car l'hiver est rude (-20°) avec de bonnes quantités de neige. Le climat continental de ce pays de moyennes montagnes entraîne des hivers extrêmement froids et des étés étouffants. Il faut donc des engins spéciaux à chenille pour monter, que seule la France possède pour ce genre de missions en Europe.

La cohabitation entre militaires et civils se fait assez bien sauf lorsque sont menées des fouilles d'armes, ce qui entraîne des manifestations parfois violentes (jets de grenades).

Ce pays très secoué par ces conflits n'a pas de grandes industries et donc survit par une économie de proximité et politiquement se trouve sous tutelle de l'ONU. Le niveau de vie des habitants est extrêmement faible et rural avec seulement quelques nantis et la mafia partout présente.

La présence de milliers de militaires fait tourner l'économie locale mais ne fait pas oublier que deux peuples s'affrontent et que la paix n'est pas encore là.

De retour en avril, Erik aura sans doute encore des impressions à nous livrer mais... " secret défense " oblige !

Armelle Dénéreaz

Exotisme

J'ai accompagné pour la première fois un groupe de touristes aux Emirats Arabes Unis. Cela m'intriguait de découvrir ce pays sorti tout nouvellement des sables et dont le niveau de vie est tellement élevé. Cela a commencé avec le grand boom pétrolier des années 70.

Avant, cette région désertique était peuplée de bédouins dont la seule richesse était constituée par leurs troupeaux de chèvres et de dromadaires. Dubaï, port important déjà pendant l'Antiquité n'existait que par la présence des maisons en torchis des riches commerçants et des paillottes des pêcheurs de perles.

Et en 10 ans de temps une ville moderne a surgi avec ses hôtels, ses golfs, ses yachts

-clubs etc.

Ce qui est surtout irréal dans cette petite enclave c'est que la population arabe ne représente que 15%. Seuls les immigrés travaillent : 45 % viennent d'Inde et du Pakistan mais aussi des Philippines. Les Européens sont gérants ou cadres de sociétés, de boutiques, d'hôtels.

Et les émiratis que font-ils ?

Ils sont propriétaires des boutiques, des entreprises, des maisons (certaines villas se louent jusqu'à 8000 € par mois)

Tout est gratuit : pas d'impôts, la santé, l'école, même les études à l'étranger, sont prises en charge par le gouvernement : avion, logement, argent de poche compris pour les étudiants. Un bédouin qui n'a pas les moyens d'acheter une mai-

son fait une demande à l'émir et on lui en attribue une qu'il peut même revendre.

Ce qui coûte le plus cher à Dubaï, c'est l'eau dont la consommation annuelle s'élève à 80 millions d'euros. C'est de l'eau de mer dessalinisée qui est utilisée pour l'usage domestique d'abord puis assainie pour l'arrosage public.

Abu Dhabi est le plus grand des 7 émirats et le plus riche puisque 80 % du pétrole émirati provient de cet état. L'Emir qui le dirige est le président des 7 émirats qui possèdent tous de somptueux palais. Ces émirats ont placé tous les membres de leur famille à des postes ministériels.

Des autoroutes éclairées sur la totalité du parcours toute la nuit relient les différentes villes. A

Al Aïn, oasis à l'Est, nous avons assisté à une course de dromadaires qui sont montés par des garçons de 10 ans maximum.

Tout ce qui est consommé aux Emirats est d'importation. Les légumes proviennent principalement d'Iran mais dans les souks les odeurs des épices rappellent plutôt l'Asie. Quant aux centres commerciaux ils proposent tous les produits de l'industrie de luxe et toutes les grandes marques représentées. C'est beau mais on est tout de même mieux en France, si seulement on n'avait pas d'impôts à payer !

Françoise Tercerie
Chambres d'hôtes L'Olivier
en été !
Guide de groupes en hiver !

Mexique : l'envers du décor

Un peu partout dans le monde il y a des citoyens comme vous et moi qui ont décidé de militer en faveur des droits de l'homme, d'un développement durable, etc. Ces gens là de plus en plus nombreux sont regroupés en multiples associations dont les ONG (organisations non gouvernementales comme Amnesty International, Médecins sans Frontières, Terres des Hommes, le CCFD, ...). Ces organisations qui siègent à l'ONU ont des missions, des projets, qu'il faut monter, réaliser et suivre.

C'est dans ce cadre là que nous sommes partis, une vingtaine de Français, pour le suivi de trois projets au Mexique, projets mis en place par une ONG qui regroupe 40 associations françaises : le CCFD (Comité Chrétien contre la Faim et pour le Développement).

Arrivés à Mexico, 10 personnes du groupe sont parties sur le projet et le suivi des conditions de vie des indiens au Chiapas. Le groupe est immergé, c'est-à-dire a choisi de vivre dans les mêmes conditions que les gens sur place. Ces dix personnes-là ont vécu pendant une dizaine de jours dans les camps de réfugiés indiens, sans eau, sans électricité. Pour la petite histoire une jeune femme médecin française a dû accoucher une jeune indienne avec pour seul moyen le matériel de la trousse de secours et pour seul support un bout de carton sur la terre battue.

Le 2ème groupe de dix dont je faisais partie avait deux missions :

- d'abord de suivre un projet d'aide au développement du premier syndicat paysan : le "fronte democratico campesino".
- ensuite, d'aller au nord du

Mexique à Juarès, ville frontalière des Etats Unis, ville où il y a le plus de meurtres de femmes dans le monde !

Sur le premier projet, nous avons été impressionnés par la façon dont les paysans se prennent en charge. Ils ont créé depuis 4 ans ce premier syndicat indépendant (c'est-à-dire pas "sous la coupe du gouvernement"). Après 70 ans de parti unique, un embryon de démocratie est né, une fois de plus par la ténacité du monde paysan. Ce syndicat devient une force incontournable pour le gouvernement, un exemple et un espoir pour le monde ouvrier qui lui est complètement exploité. En effet, un syndicat lui aussi indépendant a vu le jour il y a un an ou deux. Il s'organise petit à petit mais reste encore dans la clandestinité car trop de menaces pèsent sur lui.

Et c'est là où je veux en venir !

Nous avons vu à Juarès deux mondes qui s'affrontent, comme chez nous d'ailleurs mais là c'est le comble de l'exploitation humaine. 350 usines sont installées dans cette ville. Ces usines sont gérées par nos bonnes multinationales, gérées par nos "bons" dirigeants français, allemands, anglais, américains, ... On appelle ces usines les "maquilladoras" où là tout est permis pour exploiter un "réservoir de main d'œuvre" pas cher, à portée de main comme dans tous les pays en voie de développement.

Nos fameux dirigeants violent allègrement les droits de l'homme et du travail et la dignité humaine, pour faire d'énormes profits. Une petite partie du bénéfice permet d'être concurrentiel sur le marché, une grande partie est réinvestie en bourse et permet

aux actionnaires d'énormes profits.

Là aussi, une petite histoire. Nos multinationales comme Thomson, Valéo, Général Motors, emploient 80% de femmes entre 13 et 40 ans (après elles ne sont plus rentables) pour un salaire de 40 F par jour pour 9 heures de travail. Les 20% restants sont des hommes ou des enfants à partir de 12 ans dont on falsifie les cartes d'identité car la loi mexicaine n'autorise de travailler 9h par jour qu'à partir de 16 ans. Ces usines font les trois-huit. Les femmes rentrent donc souvent la nuit à pied dans le bidonville, ce qui explique pourquoi il y a tant de criminalité.

Ceci nous conduit à constater qu'il n'y aura pas de développement durable si le monde de la finance et de la politique continue à ignorer le citoyen et si les pays industrialisés continuent à piller les pays du sud. Nos usines continueront à fermer en France pour s'installer ailleurs. Les vignobles continueront à se développer de façon anarchique partout où les financiers peuvent faire du profit - je suis vigneron et directement concerné - au détriment de tous les efforts de qualité, de traçabilité, d'appellations contrôlées que nous faisons en France. L'environnement continuera à se dégrader si nous ne prenons pas conscience de tout cela.

Heureusement, un formidable élan citoyen est en train de naître et de se structurer dans le monde. Nous en avons vraiment pris conscience lors de ce voyage. Les organisations non gouvernementales font des propositions pour une mondialisation basée sur un développement humain et durable. Les décideurs et les financiers ne peuvent plus ignorer ce mouvement asso-

ciatif qui prend de l'ampleur. Nous l'avons vu à Seattle, Gênes ou aujourd'hui Porto Alegre. Nous le verrons encore d'une manière plus organisée et déterminée au sommet de Toronto cette année.

Une autre situation positive fait évoluer l'équilibre mondial. C'est l'Europe qui se structure, l'Europe qui s'organise rapidement nous le voyons aujourd'hui avec la monnaie unique. Face à cela, les Etats Unis ont créé les accords de l'ALENA⁽¹⁾ (Canada, Etats Unis, Mexique et peut-être bientôt Brésil). Nous avons bien perçu lors de ce voyage que l'organisation de l'Europe les inquiète. Il va falloir tenir compte des façons de penser de ce vieux continent qu'est l'Europe en matière d'économie, d'environnement, de culture, de tradition qui ne vont pas forcément dans le même sens que les façons de se comporter du "nouveau monde".

En résumé ce voyage nous a fait prendre conscience que nous sommes bien "peu de choses" dans l'immensité et les rouages complexes du monde. Mais notre quotidien dépend de plus en plus de ce qui se passe à l'échelle de la planète. Nous devons être vraiment acteurs en appuyant ces mouvements citoyens qui deviennent une force incontournable de proposition pour une mondialisation à visage humain et un développement durable.

A la suite de ce voyage, nous avons fait un diaporama et un CD-ROM qui peuvent faire l'objet d'une soirée débat. Je vous en reparlerai.

Pierre Arnaud

(1) Association de Libre Echange Nord-Américaine

Nous avons rencontré Chantal et Gérard Monin autour d'une bonne table. La soirée fut agréable, assez longue et raisonnablement arrosée. A notre demande, ils nous ont parlé de leur vie à La Baude. Nos sommes également allés voir leur successeur pour le connaître et le faire connaître aux Villadéens

Mireille Dieu, Yves Tardieu, Claude Bériot

Rencontre avec Chantal et Gérard Monin

Pourquoi La Baude ?

Par volonté de changer de vie. Nous étions très heureux au magasin du centre ville de Vaison, dans la Grand Rue, le contact humain avec notre clientèle était intense et formidable. Avec la création du grand magasin KENY, les relations et les contacts étaient devenus ceux de la grande distribution. 20 ans de commerce se sont écoulés, nous avons donc décidé de vendre.

De nos vacances en camping-car, cocon familial, a germé l'idée de faire partager cette même ambiance familiale en s'occupant des touristes qui venaient découvrir notre région. Ceci nous a donné l'idée de réaliser des chambres d'hôtes en y intégrant des duplex 4 ou 5 personnes, peu courant dans les chambres d'hôtes traditionnelles.

En cherchant un lieu, nous sommes d'abord tombés sur la ferme Barbanot à Vaison, mais l'endroit était trop isolé. Dès que nous avons vu La Baude, ce fut le coup de foudre et nous avons acheté la ruine.

3 ans de travaux ! ! ! !

Sachant que la bâtisse n'était pas classée par les monuments historiques, nous avons voulu malgré tout respecter l'identité du lieu et avons décidé de restaurer La Baude le plus fidèlement possible. Le bâtiment a été remanié plusieurs fois depuis son origine, les tours qui datent du XVIème siècle, sont postérieures au reste du bâtiment. Elles ont été rabaisées par la suite, on peut facilement le constater sur la tour

sud ouest en observant l'appareil de pierre et le dernier linteau de la meurtrière.

Dans un premier temps, nous avons commencé les travaux par la partie destinée à notre propre habita-

ouvert les chambres d'hôtes le 1er avril 1994.

7 ans " d'amitié "

Tout de suite, nous avons eu la clientèle grâce à des chambres

conviviales et chaleureuses nous permettaient de faire plus ample connaissance avec eux, de réelles amitiés sont nées de ces soirées mémorables.

Devenus amis nous avons été à notre tour "invités par nos



Avant

tion. Les travaux ont duré 3 ans. Nous n'y connaissions rien en maçonnerie, plomberie, électricité mais débordions de courage. Au départ nous avons embauché une équipe de 4 maçons témoins de Jéhovah pour le gros oeuvre et avons appris sur le terrain comment manipuler la truelle. C'était une aventure extraordinaire et enrichissante. Si nous avions imaginé la somme de travail à réaliser nous n'aurions très certainement pas commencé les travaux. Quelle erreur, cela aurait été!!!!

Enfin, nous nous sommes installés à La Baude en décembre 1992 et avons

d'hôtes de Crillon Le Brave qui ne pouvaient satisfaire toutes les demandes. Nous étions classés 4 épis dans le guide des gîtes de France sachant que notre département ne détenait à l'époque que 4 maisons d'hôtes ainsi classées.

Nous étions récompensés de tous nos efforts.

Pendant ces 7 années, nous avons vécu quelque chose d'extraordinaire.

Nous avons accompagné nos clients dans toutes leurs vacances : organisation des visites de la région, distraction à La Baude (partie de boules, tournois de tennis, piscine).

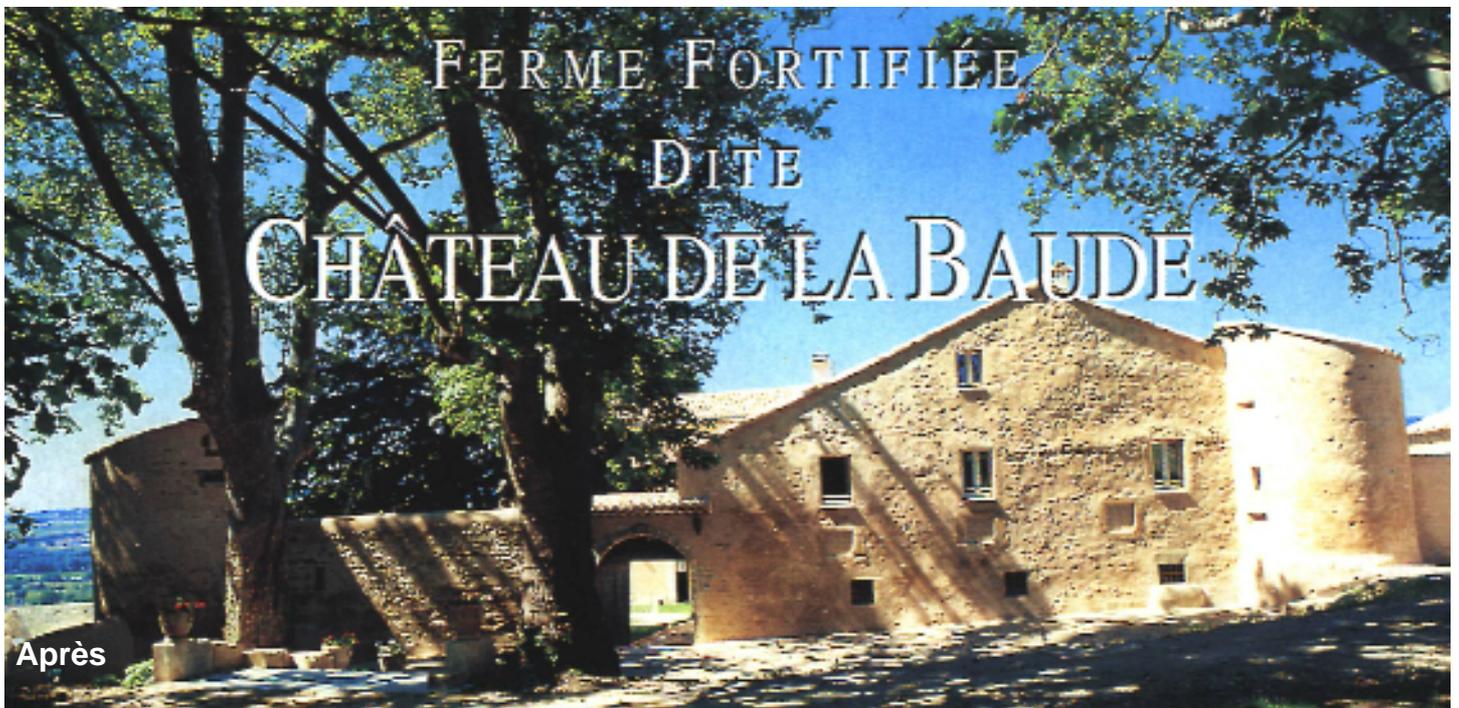
Durant les repas du soir pris tous ensemble, les soirées

clients". Plusieurs de nos hôtes s'étaient regroupés pour organiser un week-end en Belgique et nous recevoir. Nous sommes également partis en vacances à différents endroits avec des hôtes devenus amis.

Nous nous sommes également trouvés très très bien à Villedieu et nous nous sommes investis dans la vie du village avec plaisir.

10 ans entre parenthèses

7 ans de plaisir mais aussi de disponibilité constante et de fatigue. Notre implication était très grande et très forte. C'était difficile de continuer longtemps ainsi. Il fallait s'arrêter pour se retrouver, revoir nos



Après

amis et tout simplement avoir une vie de famille "normale" (Chantal). Pour nous ce n'était pas possible d'en faire moins, de limiter notre investissement personnel auprès de nos hôtes car nous n'imaginions pas travailler autrement qu'en ayant ces contacts.

Puis nous avons décidé de vendre. La vente s'est faite plus vite que prévu. Pour cette raison, alors que nous voulions nous installer à Villedieu nous n'avons pu le faire, faute de trouver un autre lieu dans ce charmant village.

Bien sûr ce n'était pas facile de

quitter La Baude mais nous n'avons pas vraiment de nostalgie. Nous laissons notre réalisation, ce beau lieu qui restera marqué de notre empreinte.

Depuis notre départ, nous avons pris un repos "bien mérité" pour quelques mois au

moins. Nous retrouvons un rythme de vie normal avec nos amis et notre famille.

C'est comme si nous avions vécu dix ans entre parenthèses. Nous avons des projets mais il est beaucoup trop tôt pour en parler...

Rencontre avec James Ludlam

Nous avons rencontré James, 31 ans, au milieu de son chantier. La Baude restera une maison d'hôtes qui ouvrira ses portes au mois d'avril ou mai (si tout va bien !) avec du nouveau : les couleurs, les meubles, les aménagements, le jardin. Des changements nombreux à l'image du nouveau propriétaire et de ses projets.

James est originaire du nord de l'Angleterre où il a passé sa jeunesse dans une terre de landes très peu peuplée avec seulement 4 fermes. Il vivait et travaillait depuis 10 ans à Londres avant de venir s'installer à Villedieu. Son précédent métier, exercé pendant 10 ans, était celui de "cambiste", spécialiste des transactions sur les monnaies à la bourse de Londres.

James a appris le français à l'école (pendant 12 ans). Il s'exprime tout à fait correctement mais regrette que l'on enseigne surtout la langue écrite. Il travaille son accent mais doit s'adapter à celui des Provençaux ...

Il nous a raconté pourquoi et comment il était arrivé à La Baude.

Son premier désir était de quitter Londres et de retrouver la campagne par goût personnel. Plusieurs raisons expliquent le choix de la Provence. La recherche du soleil, l'attraction pour la culture, l'architecture et l'histoire, le choix d'un mode de vie différent avec une attention particulière portée à la nourriture, une importance moins grande donnée au travail et à l'argent qui, en Angleterre comme aux Etats Unis, passent avant tout. Bref le souci d'une qualité de vie.

Il connaissait le midi de la France d'autant plus que sa mère vit près de Carcassonne. Il a trouvé La Baude dans une revue immobilière "Propriétés de France". Il cherchait depuis 2 ans quelque chose à acheter. Il est venu visiter un samedi et a signé le compromis de vente le lundi !

Son projet est d'être aussi une maison d'hôtes mais en accueillant moins de monde que Chantal et Gérard. Il privilégiera une clientèle de couples attirée plutôt par le sport - une superbe salle de musculation s'ajoutera au tennis et à la piscine - et la tranquillité. Il fera également tables d'hôtes quelquefois dans la semaine et

n'ouvrira normalement que 7 mois par an.

Il s'est installé tout seul à la Baude et y fait lui même les travaux. De même, il s'occupera de ses hôtes et fera la cuisine. Il aime tout faire lui même et n'imagine pas pouvoir rester dans un lieu sans y être actif.

Il a aussi des projets pour restaurer le corps de ferme attendant à La Baude. Il pense à différentes possibilités mais les travaux ne seraient faits que l'année prochaine.

Pour l'instant, il est totalement accaparé par son installation et n'a guère le temps de faire autre chose : prendre sa guitare, lire ou visiter la région. Bien sûr, il connaît encore peu de monde au village. Ca viendra. Nous avons rencontré quelqu'un de chaleureux et ouvert qui a fait le choix de vivre et de travailler ici.

Pour les curieux connectés, son site internet sera : www.chateaudelabaude.com. Il souhaite également trouver 2 jeunes (filles ou garçons) pour l'aider cet été dans le service aux clients.

Un an déjà



Voilà un an exactement qu'un nouveau commerce a vu le jour à Villedieu.

Il s'agit du Salon de coiffure d'Isabelle Bajcer.

La Gazette a voulu connaître les impressions de cette commerçante et est allée l'interroger dans son salon.

La Gazette : Un an déjà que vous êtes installée à Villedieu, quelle est votre impression générale ?

Isabelle : " Très bonne, très satisfaisante. Beaucoup de gens de Villedieu ont fait l'effort de venir, malgré leurs

habitudes ! "

La Gazette : Avez-vous créé votre clientèle dans le village ?

I : " - Oui, j'ai parmi mes clients des gens de Villedieu, surtout des hommes car les femmes ont plus de mal à changer de coiffeur mais elles m'envoient leur mari !

J'ai aussi des jeunes, les dames de la Ramade avec lesquelles je m'entends très bien, des estivants des chambres d'hôtes du village, mais aussi des gens de Mirabel et de St Roman.

Malgré des périodes un peu creuses comme novembre et février, j'ai environ 6 à 7 clients par jour et jusqu'à 13 à 14 en été. Mon fond de clientèle avoisine les 120 personnes régulières ce qui n'est pas mal pour une première année. "

La G : Pourquoi avez-vous choisi Villedieu ?

I : " C'est Monsieur Vollot qui

a indiqué à mon mari que ce local était libre et que la propriétaire souhaitait le louer à un coiffeur, en plus j'aime ce village, voilà ce qui m'a décidée !

Petit détail amusant, dans le fond de cet ancien garage se trouvait autrefois le four à pain communal ! "

La G : Quel accueil y avez-vous reçu ?

I : " J'ai été très bien accueillie par tout le monde. Je suis très discrète et ne veux pas me mêler aux petites histoires du village par contre j'aimerais beaucoup participer, cette année, aux fêtes de l'été, d'autant que mes jeunes enfants aiment bien venir ici, et m'y entraînent ! "

La G : " Où travailliez-vous avant d'arriver ici ?

I : " J'ai eu un salon dans la région aixoise pendant 3 ans. Puis j'ai arrêté quand j'ai eu mes enfants, tout en continuant à me former en faisant des stages chez Desforges à Paris, à Lyon, à Toulouse pour rester au courant des nouveautés ! Je vais prochainement suivre un stage pour me former aux

Coiffures de Soirées ! "

La G : Avez-vous quelque chose de particulier à nous confier ?

I : " Comme pour la Saint Valentin, le 14 février, où j'ai fait des promos spéciales, la semaine avant Pâques, j'offrirai 10% de réduction sur les mèches. Je rappelle également que je propose à mes clients des cartes de fidélité - au bout de 10 séances, les dames ont droit à un brushing ou une mise en plis et les messieurs, à une coupe. "

Pour clore ce petit entretien , Isabelle nous confie être très contente mais souhaite élargir sa clientèle et entrer dans les habitudes des Villadéens. Nous la remercions pour son accueil et lui souhaitons un très Bon Anniversaire puisque le 6 février 2001 fut la date d'ouverture de son salon et lui souhaitons de nombreuses années à Villedieu !

Pour la gazette :
Claude Bériot et
Armelle Dénéreaz

Un printemps en chansons

Faites chanter la terre

Chanteurs, siffleurs, fredonneurs, instrumentistes en tous genres

Venez partager un temps fort et chaleureux !

Tel est le projet d'un groupe de gens réunis autour du musicien Basile Ayadi de Mirabel - : " Offrir sa voix et réunir l'humanité autour d'une même mélodie, symbole de paix et d'égalité des hommes au delà des différences, des races, des cultures et des religions . Rendez-vous est pris chaque année depuis l'an 2000 au jour et à l'heure

précise de l'équinoxe. Le nombre de participants et de lieux de rendez-vous augmente chaque année de par le monde.

A cet instant précis, des hommes et des femmes du monde entier chantent ensemble à l'endroit qu'ils choisissent leur espérance dans la paix et l'avenir de l'humanité.

La mélodie retenue est une chanson simple qui peut être chantée aisément par le monde entier à la même heure, plusieurs fois de suite. Cette année, mercredi 20 mars à 20h16 dans les jardins de la Mairie de Buis les

Baronnies

Pour en savoir plus, une répétition commune aura lieu au Foyer Jean Coupon de Buis le samedi 9 mars de 17 à 19h.

Ailleurs en France, des contacts nombreux sont en train de s'établir grâce à Internet avec des individus, des chorales, des amateurs à Paris, Lille, Dunkerque ...mais aussi à Bruxelles, aux Etats Unis, au Vietnam, en Amérique du Sud et au Japon.

site internet : www.vox-band.org/

Armelle Dénéreaz

Brassens

Les festivités Brassens se préparent activement. La Semaine se raccourcit (plus que 4 jours !) et s'appellera désormais le Festival Georges Brassens. Encore une fois des dizaines d'interprètes, des causeries, une exposition, etc. Georges Boulard s'active pour un programme encore une fois très riche.

Ce sera du 25 au 28 avril. L'association des Amis de Georges Brassens tient son assemblée générale **le 1er mars** à la salle Jules Ferry à Vaison. les portes sont ouvertes aux curieux et aux bonnes volontés.

Yves Tardieu

Petit conte du vieux chêne

Marie Henriette et Eric Quettier nous ont envoyé ce conte accompagné de ce petit mot : *Nous sommes "tombés en amour" comme disent les Canadiens, devant ce petit coin de paradou que sont la région et le village de Villedieu. La clarté, lumineuse, la chaleur, intense, le calme, ponctué par les cigales, et le vieux chêne du quartier Saint Laurent sont source d'inspiration. Voici, pour vous, un petit conte d'une "étrangère". J'espère qu'il vous plaira.*

Nous avons demandé à Julien Moinault d'illustrer ce conte et il nous a fait deux croquis. Les familiers de Saint Laurent reconnaîtront la maison et peut-être le chêne dont il est question : il s'agit de la "maison de Sarah" pour les vieux Villadéens, rebaptisée maison de Mayaric par les nouveaux propriétaires.

Pour Zoé en vacances

Au-delà des vignes s'étendait le paysage.

Les collines, arrondissant leur dos pour recevoir toutes les gouttes de soleil, s'étaient, langoureuses. Les chemins étaient battus par des générations de paysans qui avaient aimé ce sol où poussaient, en rangs disciplinés et dociles, les fruits de la terre. Les arbres, mûris par les abricots, se taillent depuis toujours en mains ouvertes, accueillantes et généreuses.

Au-delà du paysage s'étendaient encore les vignes.

L'azur s'y marie au soleil pour donner ces rubis gorgés des entrailles de la terre ; chaque caillou est une opaline sortie des profondeurs pour chauffer les pieds des vieilles vignes qui donnent alors le meilleur d'elles-mêmes.

Le porche ouvert laissait entrer le paysage. C'était une ouverture dans le ciel qu'on faisait tôt le matin, pour découvrir, à chaque fois, ce même émerveillement : le village au loin, avec sa tour carrée et crénelée, les quelques maisons vieilles accroupies dans un cercle de ragots et de légendes. On savait que là, sur la place, près de la fontaine et des platanes, les siècles avaient bavardé et fait la causette. Y résonnent encore les siestes feintes où l'on surveille du coin de l'œil les allées, les venues, et où se discutent les entrelacs et les disputes de tout ce petit monde qui a ses racines dans la terre de ses aïeux.

Zoé, elle, venait d'ailleurs. Elle était belle comme un cadeau. Avec ses joues rosies et ses yeux en amande, elle découvrait avec bonheur, partant à l'aventure dans le cœur des gens et des choses. On ne pouvait pas lui résister. Fine comme une souricette, elle parvenait à se faufiler même dans les âmes les plus fermées. Elle y laissait alors sa trace, comme un rayon de soleil.

Le porche était ouvert : le paysage y entra.

Ce fut pour elle un éblouissement. La nature entière se mit à sa taille, elle put ainsi apprendre les vignes et chanter les cigales. Même la fourmi, si peu encline à ouvrir sa porte aux autres, se laissa charmer par Zoé qui discuta avec elle de la bise et du temps chaud.

Seul, le vieil arbre se découpa sur le ciel, au loin, solitaire.

Zoé s'étonna. Pourquoi était-il tout seul ? Pourquoi n'était-il pas entré avec les autres ? Pourquoi différait-il tellement ? Il était vieux, majestueux, étalait ses branches en rameaux multiples. Serait-il orgueilleux ?

Zoé petite curieuse voulait savoir.

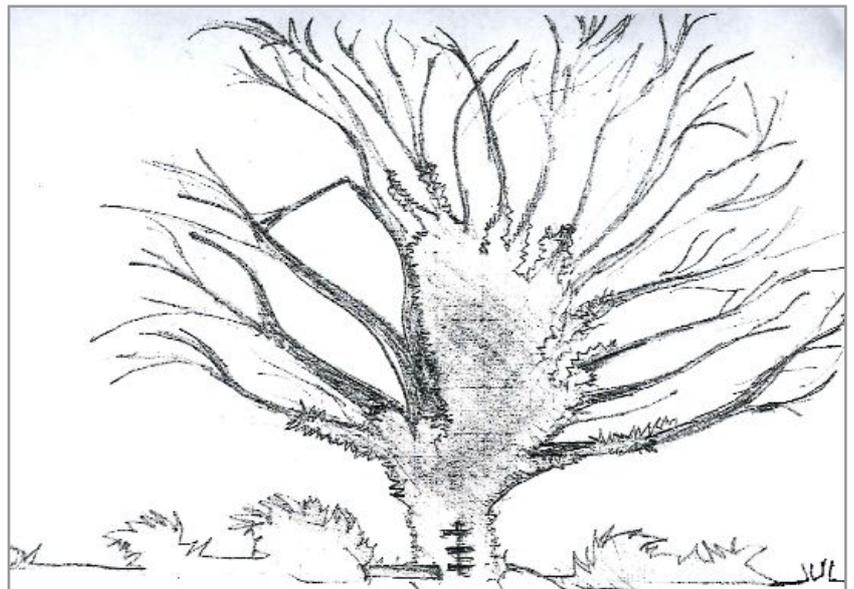
- Dis, comment t'appelles-tu ? lui demanda-t-elle de loin.

- ...

- Ho, hé, comment tu t'appelles ? cria-t-elle plus fort.

- ...

Elle s'approcha de l'arbre. Il était immense, mais ne faisait aucune ombre.



Le vieux n'avait plus ses feuilles.

-Je comprends, lui dit-elle, tu n'entends plus !

Elle s'assit sur une racine et réfléchit.

Comment pouvait-on communiquer avec un arbre qui n'entend pas la brise dans ses feuilles, qui ne sent plus la rosée du matin, qui ne capte plus le soleil, qui ne change pas ses couleurs à l'automne, qui n'a plus son épais feuillage pour se protéger et protéger les autres ?

Il était là, dans le paysage, comme un arbre mort, alors que tous les autres autour de lui bruissaient de mille chahuts . En hiver, oui, ils étaient comme lui, mais ils dormaient dans le sommeil engourdi de la nature et se refaisaient une santé. Tandis que lui, c'était toute l'année qu'il était ainsi . Dur de la feuille, disaient les uns ; bois mort, disaient les autres qui voulaient l'envoyer au bûcher.

Zoé le trouvait beau cependant, et surtout unique dans ce paysage luxuriant.

Elle essaya encore de lui parler. C'est vrai qu'il n'entendait plus, mais il devait en avoir des choses à dire ! Il était si vieux. Zoé en fit son arbre confident. Elle prit l'habitude, chaque jour, dès qu'on ouvrait le porche, de le rejoindre pour lui raconter ses rêves et ses secrets : ils resteraient secrets avec lui.

Fine comme une souricette, elle se fit un petit nid au creux de ses branches et pouvait passer des heures à regarder le ciel, à écouter les cigales.

Le vieil arbre se laissa apprivoiser tout en douceur.

D'abord, il n'osa pas en croire tous ses yeux, ne bougea pas de peur de voir son rêve s'évanouir : Zoé, belle comme un cadeau, l'avait choisi lui ! Il se laissa enchanter par le gazouillis de la fillette, creusa davantage ses branches, se cambra, se laissa recouvrir d'une belle mousse verte toute douillette.

Puis, un jour, de sa voix profonde qui venait de son cœur, sans la brusquer, il lui raconta son histoire. Zoé n'en fut pas troublée, elle savait qu'elle le toucherait et qu'il finirait par craquer et se raconter. Il était vieux, il en avait vu des choses dans ses deux siècles d'existence.

Il lui raconta les gens et les saisons, la chaleur et l'incandescence de l'été, les folies de mistral, et le gros orage qui avait fait tant de dégâts.

Il lui parla de légendes anciennes, de traditions, de superstitions.

Il évoqua la construction de la chapelle des vignes, les processions et tous les serments qui s'y étaient faits et dont il était témoin.

Il lui fit reconnaître les effluves dans le vent chaud, ceux citronnés du thym sauvage, suaves de l'abricot orangé, subtils de l'acacia en fleurs butiné par les abeilles ; ceux des vignes dorées par l'automne et gorgées du soleil d'été, ceux colorés de lavande.

Il évoqua aussi avec nostalgie ses souvenirs de canicule et d'ombre, le temps de sa splendeur, et son feuillage si dense même au plus fort des étés.

Depuis, Zoé a grandi.

Chaque année elle est revenue auprès de son vieux chêne. On ne l'a pas coupé et il lui raconte toujours autant d'histoires. Même plus, car les enfants du village y ont fait leur cabane, leurs rendez-vous de pirates, leur refuge de petites canailles, leur abri de chagrins.

Le vieux centenaire bruit à présent de jeux d'enfants, de rires et d'amusements.

Le porche est toujours ouvert, l'arbre s'y dresse, fier et majestueux.

Heureux, il revit.



La vigne, le vin et l'olivier

Le domaine des Aussellons

Nous avons rencontré Claude et Jean Ezingard pour évoquer le domaine des Aussellons, l'une des caves particulières de Villedieu, sur la route de Mirabel.

Son nom provient du lieu : le mont des Aussellons qui domine le domaine et le vallat des Aussellons qui le longe. Aussellons ou oucelloun en provençal qui signifie oisillon ...

Sur cette propriété, il y a de la vigne depuis très longtemps et, d'une manière exceptionnelle au début du siècle dans la région, il n'y avait que de la vigne. Le grand père de Claude Ezingard, Louis Benoit, avait donc une récolte de raisin importante pour l'époque. Il la vendait dans des banastes en osier sur le marché de Nyons. Ses clients lui achetaient la quantité de raisins dont ils avaient besoin pour produire le vin de leur consommation personnelle. Cette ancienneté du vignoble fait que des vignes centenaires ont été arrachées il y a 15 ans avec des ceps gigantesques de 20 cm de diamètre !

Le domaine a été créé en 1974 par Henri Benoit (mort il y a juste 10 ans maintenant), sa fille Claude et Jean Ezingard son gendre. Ils étaient passionnés de vin et de vinification et ont voulu créer une cave particulière pour aller au bout de cette passion.

Le domaine produit des rouges, des blancs et des rosés.. Les cépages sont les cépages traditionnels de la région (Grenache, Cinsault, Syrah) et la vinification privilégie les vins de garde. La propriété étant partagée entre les deux rives de l'Aygues,

sur Villedieu mais aussi sur Vinsobres, il y a deux appellations. Le Côtes du Rhône régional pour Villedieu, le Côtes du Rhône avec le nom de village pour Vinsobres.

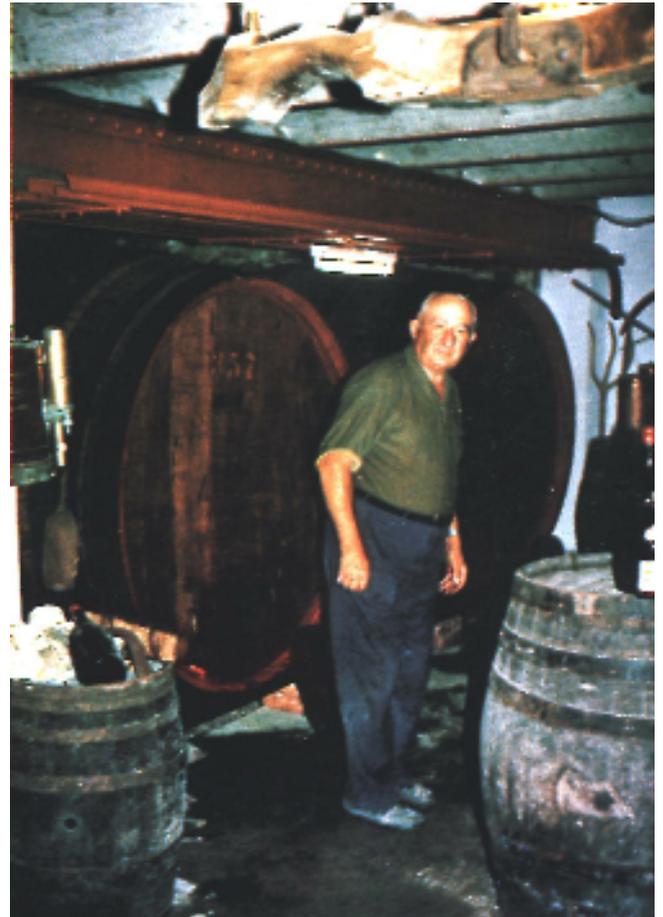
Les vins sont vendus en vente directe au domaine mais aussi sur de nombreux marchés d'exportation : Belgique, Allemagne, Canada, Angleterre et bien sûr en France avec la participation à de nombreux salons et foires.

En même temps que le domaine se développait, Jean Ezingard s'est fortement impliqué dans la promotion des Côtes du Rhône. Avec François Cham-bonet, du château de l'Estagnol à Suze la Rousse, il a contribué à créer la fédération des caves particulières en 1979 et les salons des caves particulières. Il a été président de ces salons pendant 21 ans. A l'origine, il s'agissait de promouvoir les Côtes du Rhône sur Paris. Le premier salon a eu lieu en 1979 avec 22 vigneron de la région. Aujourd'hui, le succès est double : le Côtes du Rhône est un vin reconnu et le salon des caves particulières regroupe plus de 1000 participants à la Porte de Versailles provenant de toutes les appellations. Il y

a 8 salons en France : Lille, Strasbourg, Lyon, Paris (deux fois), Rennes, Reims et enfin Bordeaux depuis l'année dernière. Un travail passionnant pendant 20 ans mais usant ...

Aujourd'hui retraités, Claude et Jean Ezingard ont passé le flambeau à leur fille Claudie. Ils reçoivent encore à leur caveau les amateurs ...

Yvan Raffin, Yves Tardieu



Henri benoit

L'alicoque

"S'il n'y avait pas l'olivier, je serais le premier des arbres, dit le frêne" (proverbe berbère)

A Nyons, centre de culture de l'olive noire réputée (La Tanche) la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier et la Ville ont organisé les 2 et 3 février dernier le 18ème Alicoque. Cette fête de l'huile nouvelle se déroule toujours début février avec une grande dégustation d'huile d'olive nouvelle, marché, chants provençaux, exposition, chapitre de la

Confrérie et se termine par un aïoli monstre. Cette année des délégations de Grèce, de Tunisie et d'Espagne étaient présentes. La Confrérie a de nombreux contacts et il ne faut certainement pas oublier que dans les années soixante Jean Giono fut leur premier président d'honneur...

Depuis quelques années nous sommes devenus des passionnés de l'olivier, symbole de longévité, de paix et d'espérance. C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons adhéré à

l'Institut du Monde de l'Olivier de Nyons - dont la mission principale est la promotion de l'olivier et la diffusion d'informations sur ce sujet avec, par exemple, en octobre 2000, avec l'organisation à Nyons des premières rencontres internationales de l'olivier auxquelles nous avons bien sûr assisté. Récemment les actes de cet événement ont été publiés. Cet ouvrage de 120 pages permet de retrouver les interventions des 20 conférenciers qui se sont succédé au cours de ces deux

jours consacrés à "l'olivier dans l'espace et dans le temps". (On peut le commander au prix de 14.48 euros + frais de port auprès de l'Institut). On trouve sur leur site internet www.monde-olivier.com tout ce qu'on a toujours voulu savoir sur l'olivier. Il en est de même au niveau européen sur le site du centre d'information de l'huile d'olive à Bruxelles (www.olijfolie-info.net).

Bertine et Etienne De Pauw

Chronique municipale

Un gros dossier dans cette Gazette sur les problèmes et projets liés aux communautés de communes. Le reste avance aussi et le budget se prépare.

Logements sociaux

Les discussions portent sur la création d'un logement au dessus de la salle Pierre Bertrand et de deux logements au dessus de l'école. Dans ce dernier cas, cela permettrait de faire les travaux nécessaires dans les bâtiments et d'avoir des logements accessibles. Michel Coulombel travaille sur tous ces dossiers (plans, financements, etc.)

Ecole

Une nouvelle rencontre a eu lieu entre les élus de Buisson et ceux de Villedieu en novembre. La discussion a porté sur les termes d'une nouvelle convention à propos de l'école. En gros, l'accord se

fait pour coller au plus près des coûts réels à l'avenir. Le coût de fonctionnement de l'école sera chiffré chaque année en distinguant le coût pour l'école elle-même, celui pour la garderie du soir et celui de la cantine. Il devrait y avoir des réunions régulières entre élus des deux communes pour préparer et faire le bilan de chaque année scolaire. Il en est de même pour les dépenses d'équipements (mobilier, ordinateur, ...) avec une réunion annuelle en commun avant l'élaboration des budgets municipaux, en janvier ou février a-t-il été dit.

A la suite d'un courrier des maîtresses, il a été également discuté au conseil du 9 janvier de la possibilité d'affecter une partie de l'étage au profit de l'école. Le projet est étudié dans ce sens. Il s'agit de voir comment il est possible de réserver un espace à l'école entre les deux logements

sociaux et à quoi il servirait.

POS

La procédure s'accélère. Jusqu'en décembre, Rémy Berthet-Rayne insistait pour que l'on travaille rapidement sur le POS et les discussions du Conseil allaient plutôt vers la temporisation. Il était presque acquis que les autres dossiers passeraient avant. Changement de cap après la réunion du 11 décembre. Depuis, presque toutes les réunions sont consacrées au POS.

Jean Louis Vollot est arrivé le 9 janvier avec un plan et une esquisse de projet qui servent de base à nos discussions et a dit "Il faut qu'on se dépêche un peu. Le temps presse". Depuis, chaque réunion permet de mieux comprendre les enjeux, de préciser les objectifs et d'affiner le projet. Le nouveau POS est en fait un PLU (Plan Local d'Urbanisme) et s'inscrit

dans de nouvelles lois. Parmi les nouveautés, une concertation publique imposée par la loi pour présenter à la population les principes du projet.

Maison Garcia

Les grandes lignes restent à préciser. Il a quand même été défini que nous devions réaliser une salle polyvalente dans la plus grande partie du bâtiment, qui était anciennement le garage et qui longe la route. Dans la partie en pierre de taille qui formait la maison d'habitation seraient installés les services techniques de la mairie et le garage du camion. L'usage de l'étage reste à définir. Un jardin public sera créé dans la cour devant l'ancien garage et le parking devant sera plus grand qu'aujourd'hui.

Yves Tardieu

Le dossier : la communauté de communes

"En France, nous avons 36 000 communes. Et, au rythme actuel, nous devrions arriver bientôt à la création de 3 600 structures intercommunales" (Jean Louis Guigou; directeur général de la DATAR - Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale). Villedieu est confronté à un choix important pour son avenir. Nous abordons aujourd'hui ce dossier avec 4 articles qui expliquent ce qui se fait et qui montrent notre inquiétude. Ce dossier appelle une suite et une réflexion de la part de chacun sur les possibilités qui s'offrent à nous. Devant ces doutes et ces inquiétudes, le débat doit s'ouvrir. Grâce à Rémy Berthet-Rayne, nous avons une solide argumentation contre. Qui peut défendre l'idée de la communauté avec Vaison ? Qui peut apporter des arguments et des idées pour un autre projet ?

Une action initiée par Villedieu

Un projet de communauté de communes émanant du SIPAVO est à l'ordre du jour. Toutes les communes adhérentes au SIPAVO ont été sollicitées pour donner leur accord afin de mandater le préfet pour une étude.

La commune de Villedieu a refusé cette étude, le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité sur ce point. Le motif principal du refus est la crainte de voir des domaines essentiels de la gestion de la commune lui échapper dans un ensemble qui serait dominé par Vaison. Villedieu craint d'être englobé dans un ensemble où sa spécificité (petite commune à dominante

viticole avec un développement du tourisme) serait oubliée

Accepter l'étude n'impliquait pas nécessairement d'adhérer à la communauté future mais beaucoup ont préféré refuser tout de suite plutôt que d'être partie prenante ...

Les communautés de communes sont en train de se généraliser sous l'impulsion donnée par la loi Chevènement de 1999. L'Etat pousse à cette construction.

La différence essentielle entre une communauté de communes et un syndicat intercommunal comme le SIPAVO est politique, au sens noble du terme. Un syn-



"... Toute ? Non ! Un village peuplé d'irréductibles gaulois résiste encore et toujours ..."

dicat a des compétences techniques qui lui sont déléguées par les communes. Il n'a pas de pouvoir de décision en lui-même. Une communauté de communes, dans les domaines qui sont ceux de sa compétence, a un pouvoir de décision. Ces domaines de compétence sont néanmoins limités au moment de sa constitution.

Ce vote s'est accompagné d'une autre décision : celle d'étudier d'autres projets. L'idée est alors de s'associer avec des communes qui ont des caractéristiques "économiques et démographiques" proches. Il a donc été décidé de provoquer une réunion avec les communes de la vallée de l'Aygues pour savoir quel était leur point de vue.

Cette réunion a eu lieu le 30 novembre à la mairie de Villedieu. Une trentaine de personnes étaient présentes avec les maires et quelques conseillers municipaux des villages suivants : Buisson,

Saint Maurice, Mirabel, Saint Roman, Cairanne, Rasteau, Villedieu.

La situation de ces communes n'est pas identique : Rasteau et Saint Roman ont fait comme Villedieu et refusé l'étude proposée. Cairanne et Buisson ont accepté l'étude dans la mesure où elle ne les engageait pas pour l'avenir. Saint Maurice et Mirabel appartiennent déjà à la communauté de communes du Val d'Aygues avec Nyons et une vingtaine d'autres villages. La réunion a été instructive, Mirabel et Saint Maurice ayant fait part de leur expérience. Le maire de Saint Maurice est également vice-président de cette communauté.

A cette réunion, il a été finalement décidé que les maires se réuniraient seuls en janvier à Cairanne. Seraient alors convoqués d'autres maires du canton. Cette réunion a eu lieu le 11 janvier. Le mandat initial a été renouvelé à la

réunion du Conseil Municipal du 7 janvier : rechercher un accord avec des communes ressemblant à Villedieu.

En fait, Jean Louis Vollot a

été accompagné par plusieurs conseillers municipaux à cette réunion dont nous n'avons pas encore parlé à ce jour.

Yves Tardieu

Belgique : la fusion des communes en 1975

Le parlement belge a voté en novembre 1975 la fusion des communes modifiant 2.359 communes en 589 entités nouvelles.

C'était dans l'air du temps depuis longtemps mais il a fallu de longues négociations pour arriver à un consensus obtenu entre autres, grâce à la ténacité du ministre de l'Intérieur de l'époque, Monsieur Joseph Michel, qui sera proclamé "Homme politique de l'année" par un jury de journalistes.

Les communes concernées ont conservé leur nom mais sont gérées par les communes plus importantes et limi-

trophes qui les ont absorbées. Aux limites des communes fusionnées, il y a des panneaux indiquant leur ancien nom (en caractères réduits) sous le nom de la nouvelle commune.

Pour Bruxelles, capitale, pas de changement, elle conserve ses 19 communes.

Une des raisons de cet accord sur la fusion des communes pour la Belgique est certainement l'étroitesse de son territoire et la densité de la population, une des plus élevées en Europe en nombre d'habitants au kilomètre carré, ce qui n'est pas le cas de la France.

Thierry de Walque

"Mairovingiens ?"

Une série de lois élaborées dans les dernières années contribue à bouleverser les territoires et les collectivités locales en créant les communautés de communes d'une part et les pays d'autre part.

Ce sont les lois Pasqua (1995) et Voynet (1998) qui ont créé les "pays". Les discussions autour de la création de pays sont en cours (pays "Voconces et Drôme provençale", pays "Drôme provençale" seule, pays du Ventoux, etc).

Ce sont les lois Joxe (1992) et Chevènement (1999) qui ont créé les communautés de communes et les communautés d'agglomération. En Vaucluse, dès 1992, 6 communautés de communes se créaient comme par exemple celle de l'enclave des Papes ou "Aygues/Ouvèze" avec Sérignan, Uchaux, Violès, Travaillan, Camaret, Sainte Cécile, Piolenc.

Aujourd'hui il y a 14 communautés de communes dans le Vaucluse et 2 communautés d'agglomération, une autour

d'Avignon alors que le sud du département avec Pertuis est dans la communauté d'Aix en Provence.

Le développement des communautés de communes est donc rapide.

Les communautés de communes s'organisent autour de compétences qui leur sont déléguées par les communes : développement économique et aménagement de l'espace sont des compétences obligatoires. Les communes doivent s'engager ensuite sur une des 5 compétences suivantes :

- protection et mise en valeur de l'environnement,
- création et entretien de voirie,
- politique du logement
- équipements culturels, sportifs et éducatifs
- élimination et valorisation des déchets.

L'Etat apporte une aide de l'ordre de 150 F. par an et par habitant en plus de ses dotations habituelles et la fiscalité doit évoluer avec la taxe professionnelle unique.

Les questions qui se posent tournent autour de :

- le transfert des décisions
- la pérennité de l'aide de l'Etat
- les problèmes de fiscalité
- la représentation des communes au sein de la communauté.
- l'avenir du SIPAVO

La réaction de Villedieu est minoritaire. Dans la plupart des situations, les communes même petites adhèrent à la communauté proposée ... Velleron vient par exemple d'adhérer à la Communauté du Grand Avignon avec semble-t-il assez d'enthousiasme de son conseil municipal malgré les soucis de cette communauté.

D'autres incertitudes sont présentes. Le Sénat vient de refuser sous la pression des maires la loi instituant l'élection au suffrage universel des délégués intercommunaux. Que vaut-il mieux ? Une intercommunalité au suffrage universel, donc démocratique, mais qui abaissera le rôle des

maires. Une intercommunalité au deuxième degré sur laquelle la population n'aura que peu de contrôle ? Les maires et élus des communes de la communauté Aygues/Ouvèze ont laissé un trou de plusieurs millions de francs. Ils se cachent les uns derrière les autres et cet aspect n'a guère influencé les élections municipales de mars dernier. Le même trou dans les finances communales leur aurait certainement été reproché avec plus de force.

Mérovingiens, c'est le nom donné par un professeur de la faculté de géographie d'Avignon pour qualifier les communes qui rechignent à emprunter la voie royale des réformes du jour. Ce qualificatif montre le sens du vent. Les politiques, la presse et les aménageurs portent un jugement positif sur cette évolution et la création des communautés.

Armelle Dénéreaz
Yves Tardieu

L'intercommunalité ou solidarité intercommunale, montre depuis de nombreuses années qu'elle est la solution aux situations que ne peuvent gérer seules des communes aux moyens trop réduits.

Ordures ménagères, équipements sportifs, culturels, infrastructures économiques, scolaires, etc.

En revanche, passer de l'intercommunalité à "l'unicommunalité" en regroupant les communes, sous forme de communautés, compromet les possibilités des petites communes d'être gérées au mieux de leurs intérêts culturels, sociaux, patrimoniaux, culturels, économiques.

Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est l'avenir même de la démocratie locale.

Pourquoi ? Parce que dans le processus de transfert des décisions de la commune vers la communauté de communes, disparaîtront d'abord les services municipaux, puis les conseils municipaux, puis les maires et leurs attributions et pour finir le suffrage universel communal.

Comment ? Dans les dispositions que l'état et les partis politiques tentent d'imposer à marche forcée il est proposé que les communes décident elles-mêmes du transfert de leurs attributions aux assemblées politiques et aux services techniques et administratifs basés sur la ville la plus importante de la communauté. D'abord représentants de leurs communes respectives au sein du conseil de la communauté, les maires disparaîtraient progressivement avec leurs conseils municipaux pour être remplacés par des délégués de circonscription, élus par scrutin de liste cantonal.

Les petits villages n'auraient alors plus d'élus locaux !

Si l'état imposait directement la disparition des communes, il provoquerait des remous et des manifestations d'hostilité importants au sein de la population et parmi les élus municipaux. En proposant aux maires et conseillers municipaux de décider eux-mêmes de la création de regroupement puis du transfert de leurs pouvoirs au conseil de ce regroupement, il cherche à dissimuler provisoirement son objectif qui est le redécoupage administratif de la France et le rattachement des petites communes à leurs voisines les plus importantes.

La France veut suivre le modèle des pays du Nord : Belgique, Allemagne, Danemark, même si ces

pays, après quelques années d'expérience commencent à s'interroger sur la mort économique, sociale et culturelle des petits et moyens villages qu'ils ont réduits à l'état de quartiers résidentiels de communes plus grandes.

Nous voilà donc à Villedieu, Rasteau, Roaix, Saint Roman, Buisson, etc. invités à prendre la décision de créer une communauté de communes du Grand Vaison, puis à transférer notre pouvoir de décision au conseil de la communauté qui deviendra alors seul autorisé à délibérer et à décider de ce qui sera fait dans nos villages respectifs.

Du fait que la représentation des villes et villages adhérents à la communauté sera proportionnelle à la population, et que la voix du président de la communauté sera prépondérante, il n'est pas besoin d'être Nostadamus pour deviner l'avenir de nos villages.

Prenons l'exemple des délibérations d'un conseil municipal comme celui de Villedieu concernant la réfection des plafonds de l'école du village, l'extension du cimetière et la fixation du prix de ses concessions, la réparation de la porte de l'église, la taille des platanes, la réfection des chemins ruraux, la création d'une salle des fêtes, celle d'une station d'épuration, ou la révision du Plan d'occupation des sols...

Aujourd'hui : autour de leur maire, 15 personnes du village, élus par la population, connaissant bien le patrimoine local, l'état des finances de la commune et les besoins de la population envisagent les différentes solutions possibles, réfléchissent sur la manière de les mettre en œuvre, s'informent, demandent conseil à des professionnels, débattent et décident, au mieux des intérêts de la commune et de sa population.

Lorsque la situation dépasse le cadre et les possibilités de la commune et justifie ou nécessite une action intercommunale, la municipalité crée ou adhère à un syndicat ou à un groupement intercommunal dont elle peut contrôler la gestion technique et financière.

Les débats municipaux sont publics, donc ouverts au contrôle de la population.

Imaginons maintenant comment les mêmes questions seraient soulevées et gérées dans le paysage politico-administratif du conseil de communauté tel que le souhaitent les chefs de file des organisations politiques locales.

Sournoisement présenté comme un renforcement de la "Solidarité intercommunale" le fonctionnement des

institutions que l'on cherche à nous imposer, est le suivant.

Demain : dans la salle du conseil des communes du "Grand Vaison", récemment inaugurée à grand frais par son président, l'unique délégué de la circonscription Villedieu, Buisson, Saint Roman de Malegarde siège au milieu des 30 autres délégués des communes adhérentes, dont 15 représentent les 20 petits villages avoisinants et 19 représentent la commune de Vaison la Romaine. (Villedieu, Buisson et Saint Roman de Malegarde sont de trop petites communes pour justifier d'avoir un délégué chacune).

Elu sur liste, ce délégué habite Entrechaux, travaille à Orange et exerce par ailleurs des responsabilités politiques locales et nationales. Comme ses collègues des autres circonscriptions de Rasteau- Roaix- Cairanne , Séguret- Sablet... il n'a pas eu le temps de prendre connaissance des dossiers que lui a préparés son attaché. Aussi lui laisse-t-il le soin, après son discours d'introduction, de proposer à l'assemblée les projets soumis à son vote.

Après l'acceptation sans débat des dossiers de circonscription ficelés d'avance en commissions restreintes par les techniciens des services, sous la houlette du président et des vice-présidents, le débat glisse aux sujets qui concernent la commune principale.

Là se situent les projets urgents et prioritaires, qui vont absorber l'essentiel des finances de la communauté et peser lourd sur les impôts des petites communes adhérentes. Minoritaires en voix, elles subiront les décisions de la communauté sans aucune possibilité de s'y opposer.

Le conseil de communes est fermé au public, la population perd tout contrôle sur les agissements et les décisions de ses conseillers.

Que deviennent alors la porte de l'église, les platanes, la fontaine, le cimetière, la salle des fêtes de Villedieu dans ce nouveau magma politico-administratif ?

Est-ce que des associations locales sont apparues pour remplacer le conseil municipal et faire entendre les demandes et les propositions des Villadéens ?

Est-ce que ces associations ont trouvé des bénévoles qui acceptent neuf ou dix fois par mois, de se rendre à Vaison, forcer la porte des services concernés pour pouvoir plaider les petites ou grandes causes de la vie du Village.

Si nous laissons nos élus municipaux accepter le processus du

regroupement, comme la plupart en manifeste l'intention " avec fatalité ", ces mêmes élus seront bientôt remplacés par des conseillers de communauté élus à travers un scrutin de liste intercommunal, et ces listes seront constituées non plus de candidats libres issus des villages concernés, mais de candidats parachutés de n'importe où en fonction d'enjeux politiques qui nous dépassent.

Si nous laissons nos élus municipaux baisser les bras et la voix devant les partis politiques qui tentent de prendre le pouvoir, nous condamnons nos villages à mort, et condamnons en même temps nos propres droits civiques de citoyens. Si nous laissons faire, les 36000 communes de France auront bientôt vécu et avec elles le dernier lieu où pouvait encore s'exprimer un soupçon de démocratie, grâce à la représentativité du suffrage universel, lorsqu'il s'exerce " un peu " à l'écart des manigances politiques.

Nous devons pouvoir continuer à choisir la façon dont nous souhaitons que soient administrés nos villages et non nous la laisser imposer par les politiques, en fonction de leurs désirs de s'arroger toujours plus de pouvoir, d'influence et de privilèges.

Il nous faut donc agir dans le cadre de mouvements associatifs ou autres, contre le redécoupage administratif qui réduirait nos villages à l'état de jachère.

Il nous faut manifester auprès de nos maires et de nos conseillers municipaux notre attachement à ce dernier reste de démocratie locale, les pousser à maintenir et développer la coopération intercommunale dans son cadre actuel, c'est-à-dire avec maintien de la représentation et de la souveraineté de décision des petites communes.

Il nous faut les convaincre qu'ils doivent continuer à gérer les communes dans l'intérêt de leur population actuelle et à venir, et non dans l'intérêt des barons politiques locaux, qui depuis les débuts de la décentralisation lorgnent avec appétit sur l'immense territoire qui échappe à leur avidité de pouvoir : celui de près de 30000 communes rurales qui restent gérées démocratiquement par des maires et des conseils municipaux ruraux, hommes de terrain et proches de la terre qu'ils connaissent et qu'ils aiment, et relativement peu influencés et peu soumis aux instances des grands partis politiques.

Rémy Berthet-Rayne,
Conseiller municipal à Villedieu

Connaissions nous bien notre village ?

Une histoire d'école ...

Dans la dernière Gazette un article de Thierry de Walque faisait allusion à l'inauguration de l'école de Villedieu en 1935, école actuelle que nous connaissons bien pour l'avoir fréquentée ou y avoir nos propres enfants.

Mais avant 1935, où les petits Villadéens allaient-ils à la toute jeune école laïque et républicaine de Jules Ferry ? !

! Pour le savoir, il suffisait de rencontrer quelques personnes du village et faire rejaillir des souvenirs lointains mais encore bien vivants et présents à leur mémoire pour avoir marqué leur enfance.

Marguerite Cellier se prêta fort gentiment à ce petit exercice et nous livra avec émotion ce morceau de son enfance qui débuta dans les années 1925/26.

Où se trouvait donc l'école ? Elle était au Château ! ! ! Cette grande bâtisse dans les remparts (maison appartenant actuellement à Monsieur et Madame Royer) était située entre la rue du Mistral, la bien nommée et l'Esplanade Clapier ou jardins de l'Eglise. Ce château était alors possession de la mairie et abritait l'école plutôt les écoles ... puisqu'il s'agissait de celles des filles et des garçons car il n'était pas question de mixité à l'époque. Il faut tout de même souligner que les filles auparavant allaient chez les religieuses dans la maison actuelle de Paul Arnaud à côté de La Cardeline alors que les garçons eux se rendaient déjà au château.

Les enfants étaient accueillis dès la maternelle, dont l'institutrice fut longtemps Mademoiselle Aumage, et fréquentaient les bancs de l'école jusqu'au Certificat d'Etudes pour ceux qui le pouvaient.

Les maîtresses furent pour ce qui est de l'école des filles, mesdemoiselles Meyer, Chastan, Aubert, Gastinel..., et enfin Madame Mauric, personnage bien connu dans notre commune puisqu'avec son époux elle enseigna à bon nombre de bambins jusque dans les années 60 et vécut avec lui l'inauguration de la nouvelle école.

Pour ce qui est des locaux au château, chaque école avait une seule grande classe dont les fenêtres sont encore celles existantes au Nord et à l'Ouest et les entrées étaient séparées.

Ces classes étaient chauffées par des gros poêles à charbon que les élèves remplissaient eux-même à tour de rôle en arrivant le matin avant l'heure de la classe et les plus pressés recevaient alors des "bons points". D'autres tâches incombaient aux enfants comme celles d'essuyer les grands tableaux noirs et surtout de remplir les encriers de porcelaine blanche avec la bouteille d'encre vio-

tion était ni plus ni moins le jardin actuel du château, pas bien grande mais qui devait suffire malgré l'envie des enfants de franchir les limites et d'aller jouer dans la rue ! !

La partie restante était l'appartement de l'institutrice qui devait être d'un confort sommaire puisque les toilettes étaient tout bonnement celles de l'école.

Marguerite Cellier garde en mémoire un grand respect vis-à-vis de ses institutrices, personnes alors fort respectées par l'ensemble de la population. La tendance aujourd'hui semble singulièrement inversée ! ! ! Ce respect, elle l'a encore aujourd'hui !

Quand on lui demande de nous livrer un bon ou un mauvais souvenir de ce temps passé, la réponse est tout simplement : " J'aimais aller à l'école et je n'ai que des bons souvenirs "

Qu'apprenait-on en ce temps là ?

Tout d'abord à parler le fran-

çaise, l'usage du patois (le provençal) était défendu mais la vie en décida autrement mais quel bon souvenir... le temps de l'école.

morale dispensée tous les matins, l'écriture dont la maîtrise était très importante avec les pleins et les déliés, l'orthographe, le calcul, les problèmes, l'histoire, la géographie, l'instruction civique, la composition française, la couture pour les filles et le travail manuel pour les garçons.

On allait à l'école tous les jours sauf le jeudi et le dimanche et on s'y rendait à pieds, toute absence devait être justifiée par "un mot des parents " et cela du 1^o octobre au 31 juillet !

Les plus éloignés étaient autorisés à partir une heure plus tôt en hiver pour rentrer avant la nuit à la maison. A midi, ceux qui ne pouvaient rentrer chez eux mangeaient à " la cantine " qui était en fait dans la maison de Blanche Roux qui resta encore cantinière bien longtemps dans la nouvelle école.

Bon nombre de ses camarades d'école sont encore dans le village évidemment et afin de ne vexer personne nous ne les citons pas pour ne pas risquer d'en oublier mais bien d'autres souvenirs pourraient être racontés ce qui pourrait faire l'objet d'un prochain article. Nous attendons vos histoires et récits !

Pour ce qui est de Marguerite ce fut un grand chagrin de quitter l'école le 4 mars 1936 après le Certificat et elle regretta ce temps qu'elle aurait souhaité prolonger



çais, l'usage du patois (le provençal) était défendu

alors que pour certains c'était le seul langage utilisé à la demeure et la cour de récréa-

tion... le temps de l'école.

Armelle Dénéreaz

La photo mystère



Cette photo a été prise en 1935 sur le stade de Lapalud. On y reconnaît quelques Villadéens et quelques Vaisonnais. Nous remercions Nestor Brun qui nous a prêté la photo et donné la plupart des indications ainsi que Mme Brunel qui l'avait dans ses archives et qui a quelques souvenirs. Aimé Barre nous a parlé du "Zennie" dont personne d'autre ne se souvenait. Nous avons mis des numéros sur les maillots pour faciliter l'identification des personnes.

1. Goubin, qui était chapelier sur la place Montfort
2. Clovis Richaud ("le kil")
3. Raymond Mauric
4. Aimé Tortel, l'oncle de Roger Tortel mort dans un accident de gaz en 1950
5. Girard de Vaison
6. Malter dont les parents étaient fermiers à La Baude
7. Nestor Brun
8. Raoul Chauvin, qui par la suite a recréé une équipe dans les années 50 qu'il encadrait
9. "Zennie". Il a été difficile d'en savoir plus. En fait, il s'appelait Abel Bonifaci et vivait au café qui est aujourd'hui la maison de Marie et Aimé Barre. Il aidait les deux femmes qui tenaient le café et faisait aussi le maçon
10. Vincent Brunel, le père de Mireille Dieu
11. Henri Richaud, le frère de Clovis qui avait une entreprise à Orange et est mort cet été 2001

Cette équipe de foot a été créée par M. Mauric à son arrivée à Villedieu. Elle a duré 4 ou 5 ans. Elle s'est arrêtée en tout cas avant 1938, date du mariage de Nestor Brun. M. Mauric était l'organisateur et le capitaine et jouait avant centre. Les autres joueurs n'avaient pas toujours de poste attribué. Nestor Brun jouait un peu à tous les postes et même gardien de but lorsqu'il fallait remplacer Raoul Chauvin. Il y avait aussi un troisième gardien, Romieu, qui n'est pas sur la photo.

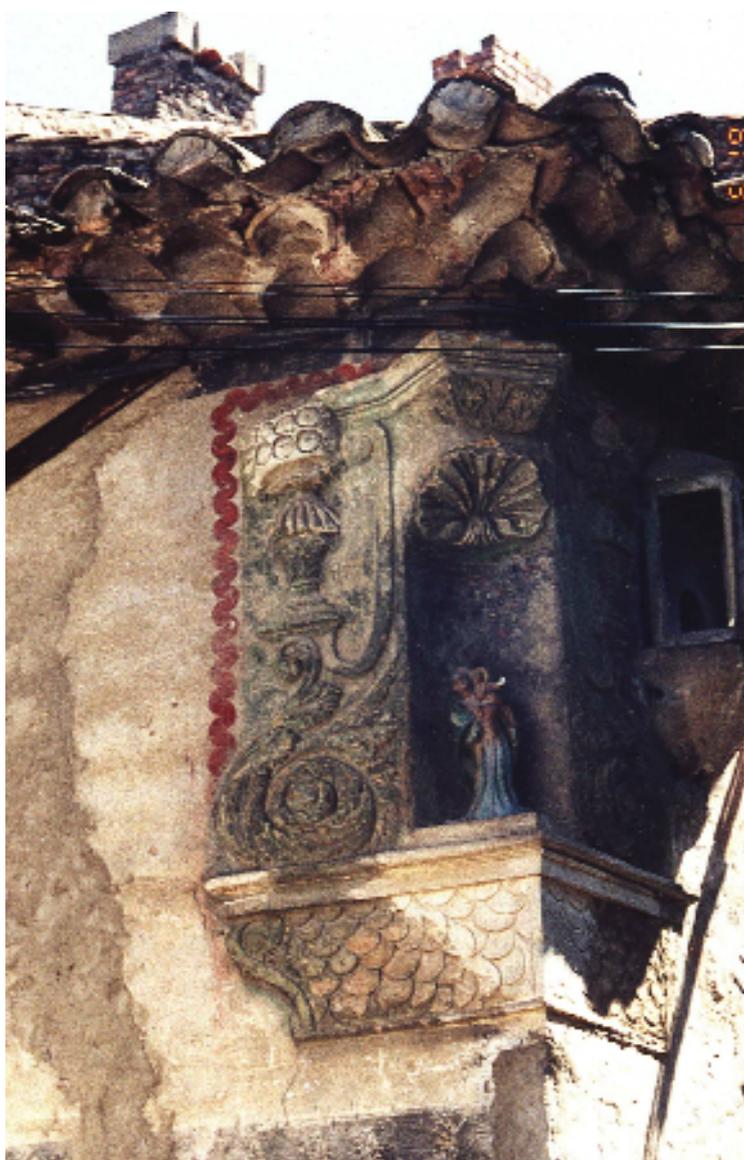
A cette époque, la condition de footballeur à Villedieu était spartiate. Le terrain se situait en face la maison Sainte Anne anciennement Helfer. Un champ en pente et plein de pierres avait été aménagé par les joueurs qui ont

ramassé les pierres à la brouette. Les spectateurs étaient bien peu nombreux : 4, 5 ou 6 et rarement plus... Les déplacements se faisaient en bus (Lieutaud déjà). Chacun payait sa place et quelquefois ceux qui n'avaient pas d'argent n'allaient pas jouer... L'équipe n'était pas toujours complète et parfois l'autre équipe prêtait des joueurs. Les couleurs de l'équipe étaient jaune et noir. Pas d'entraînement non plus, seul comptait le match du dimanche !

Cette équipe jouait avec plaisir mais peu d'efficacité. Nestor Brun se souvient que les buts marqués étaient rares et que les buts encaissés étaient nombreux et il évoque des scores de 8 à 0 comme courants... Peu de victoires donc, sauf contre Vinsobres où les résultats se partageaient équitablement...

ci-dessus, la photo mystère du numéro 7 dont on vous parle cicontre et la nouvelle ci-dessous dont nous attendons que vous nous en parliez. N'hésitez

pas à nous contacter pour nous parler de ces photos et de vos souvenirs et nourrir cette rubrique qui permet de raconter aussi l'histoire du village.



Notre Dame d'Argelier

La création de cette chapelle est assez floue.

Un paysan labourait sa vigne, quand son fils se blessa grièvement, la Vierge apparut et l'enfant fut guéri. En remerciement une chapelle fut construite.

Une autre dit plus simplement qu'en labourant son champ, le paysan trouva une statue de la Vierge. Les deux peuvent se rapporter à l'ex-voto que j'ai découvert dans les ruines.

Cette chapelle a été démolie et

reconstruite plusieurs fois.

Des portions de constructions différentes indiquent sûrement plusieurs époques. Autrefois un petit cimetière était attenant à la chapelle.

Dernièrement un spécialiste des Templiers m'indiquait que sur ses écrits, entre Buisson et Villedieu des traces de constructions remonteraient à cette époque lointaine.

C'est difficile de le dire avec certitude bien que ces deux villages étaient des places fortes de cet ordre religieux.

Sûrement démolie pendant les guerres de religion ; en 1568 les Huguenots de Nyons s'emparent de Buisson et emportent la cloche de l'église qu'ils placèrent sur leur temple. Elle ne fut restituée qu'un siècle plus tard à la suite de longs procès.

En 1588, les Huguenots du Dauphiné dirigés par Lesdiguières détruisirent Buisson et certainement la chapelle.

Elle a été restaurée une première fois en 1755 puis détruite à

la révolution.

Malgré le fait qu'elle fut pillée, l'arche du chœur resta et sur une des pierres taillées paraît une marque des francs-maçons : le symbole de l'équerre .

Au siècle dernier, une religieuse appartenant à la famille Rodet, gouvernante des enfants du roi Farouk, eut connaissance de ces faits et fit reconstruire la chapelle telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Robert Romieu

La Gazette

L'Assemblée générale

Notre assemblée générale a eu lieu le 1er février à la salle Pierre Bertrand. Notre présidente Rosy Giraudel a d'abord remercié de leur présence Jean Louis Vollot et Michel Coulombel puis a présenté le rapport d'activité.

Créée le 18 mai, l'association a réussi à publier 4 numéros depuis lors. Le journal s'est étoffé et les deux derniers numéros comportaient 12 pages. Ils sont variés avec plusieurs rubriques installées : chronique municipale, photo-mystère, histoire du village, associations, etc... Dans ces 4 numéros, 24 signatures différentes et 11 personnes ont participé aux différents comités de rédaction. Nous sommes satisfaits de cette variété et de cette diversité et nous souhaitons continuer dans ce sens.

Le trésorier Harald Koestler a présenté les comptes de cette première année. L'essentiel des recettes a été constitué des adhésions. Les dépenses ont été faites au plus juste. Seules les photocopies des 3 dernières Gazettes ont été payées par l'association. Le reste a été pris en charge par les uns ou par les autres au démarrage. Au total, un budget bien mince et un léger excédent pour cette première demi-année ...

A l'invitation de Rosy Giraudel, Francis Campos a fait le point sur le terrain près de la rivière. Nous en reparlerons.

Après l'approbation des rapports moral et financier par l'Assemblée Générale, le tiers sortant du Conseil d'Administration a été renouvelé. Armelle Dénéreaz, Josette Avias et Yves Tardieu sont reconduits. Rémy Berthet-Rayne a souhaité se retirer. Il a été remplacé par Jean Luc Sausse.

Le bureau pour 2002 est donc constitué de :

Rosy Giraudel, présidente
Nathalie Berrez, vice présidente
Harald Koestler, trésorier
Jean Luc Sausse, trésorier-adjoint
Josette Avias, secrétaire
Claude Bériot, secrétaire adjointe

Les projets pour l'année 2002 ont été évoqués. Ils sont nombreux...

Avant le traditionnel pot, le bilan de notre loto a été présenté. Il est très positif grâce aux nombreux et beaux lots qui nous ont été offerts et à une affluence nombreuse.

C'est l'occasion pour nous de remercier à nouveau tous les participants à cette soirée et tous ceux qui nous ont offert ces lots.

La diffusion de La Gazette

Nous tirons La Gazette sur papier à 400 exemplaires sur une photocopieuse noir et blanc laser. Les deux dernières Gazettes qui faisaient 12 pages nous sont revenues environ 1500 F. chacune. Nous distribuons La Gazette à chacun dans le village. Si nous oublions quelqu'un il faut nous le signaler. Nous la distribuons également à quelques personnes en dehors de Villedieu qui sont intéressées, à Buisson, au Palis, à Vaison, ...

Nous la diffusons aussi par courrier électronique, principalement à des Villadéens d'origine qui habitent loin ou à des résidents secondaires. Même si vous êtes dans le village, vous pouvez également recevoir La Gazette de cette manière et y trouver un avantage (voir ci-dessous).

Les comptes (2001) de La Gazette

dépenses :

frais constitution association	235
gazette N° 5	735
gazette N° 6	1404
gazette N° 7	1440
divers	32

Recettes :

adhésions	3600
fête jazz Magnanarié	864,50
divers	35

Bénéfice 653,50

La Gazette en couleurs

Pour des raisons financières évidentes, La Gazette est photocopiée en noir et blanc. C'est quelquefois dommage car les photos originales sont en couleurs. Pour l'avoir ainsi, il y a une solution : la recevoir dans sa boîte à lettre électronique. Vous aurez alors La Gazette

avec toutes ses parures. C'est gratuit, il suffit de demander et la distribution papier sur le village restera la même...

Pour la voir en couleurs, on peut aussi profiter de l'exemplaire original déposé au bar et suspendu avec les autres journaux.

Le comité éditorial

Participer à La Gazette peut prendre plusieurs formes : venir aux réunions pour discuter dans une ambiance conviviale, proposer des articles, participer au comité de rédaction.

Chaque fois, le comité est différent. Le but pour nous est de permettre à chacun de jouer un rôle et de faire en sorte que La Gazette ne soit pas la propriété exclusive d'un petit groupe. Le travail qui est fait dans le comité est un travail sur les textes : choisir, relire, corriger, éventuellement faire réécrire ou réduire, etc. C'est également un travail sur la mise en page, le choix des rubriques, la présentation générale du journal. Les qualités requises pour le faire sont partagées par presque tout le monde : il faut savoir lire et avoir du bon sens... Cela dit, il n'est pas toujours facile de choisir et il nous est même arrivé d'oublier des informations ou des brèves ...

Les associations sont invitées à nous communiquer les informations qu'elles jugent utiles de faire connaître. Il suffit d'utiliser les différentes boîtes aux lettres

ou de voir Yves Tardieu.

En tout état de cause, le Comité Editorial décide à chaque fois du contenu et de la forme du journal. Il se réserve le droit de ne pas passer ou de demander la modification de tel ou tel article. Nous sommes aussi à la recherche d'un ton pour tous ces articles d'information, en laissant une place à l'humour et une écriture un peu personnelle. Chacun son style !

Tous les articles sont signés et engagent leurs auteurs. Les articles non signés sont ceux du comité éditorial du numéro.

A ce jour, 14 personnes différentes ont participé à ce travail et elle l'ont toutes trouvé intéressant même si pour boucler une gazette il faut 4 ou 5 réunions assez longues.

Toute personne qui s'intéresse au travail de La Gazette peut devenir un jour membre du comité éditorial. C'est également une façon très active et très utile de participer, même lorsque l'on n'écrit pas d'articles.

Adhérer à La Gazette

Nous avons fixé à notre création la cotisation à 15 € (environ 100 F.). Il s'agissait d'avoir une cotisation raisonnable mais qui nous assure un minimum de ressources pour pouvoir éditer le journal. C'est toujours notre but et la cotisation continuera à jouer ce rôle.

Pour la première fois, nous sollicitons l'adhésion de chacun à travers ce numéro. C'est la première année complète de fonctionnement qui s'ouvre et avec notre travail des 8 derniers mois, nous savons maintenant que nous pouvons continuer.

Adhérer à La Gazette peut être une démarche pour soutenir notre existence en reconnaissant le travail fait. Cela peut être aussi s'impliquer dans la vie de l'association et du journal.

Pour adhérer, c'est pas compliqué : il suffit de remplir (ou de recopier) le bulletin d'adhésion, de le donner à un membre du bureau ou de le poster en joignant 15 € (chèques à l'ordre de "La Gazette").

Ecrire à La Gazette

Pour réagir, écrire, critiquer, proposer, etc, 4 solutions :

1) rencontrer un membre de La Gazette et lui donner ce que l'on a à donner

2) utiliser la boîte postale : **La Gazette, BP 5, 84110 Villedieu**

3) utiliser la boîte aux lettres que nous venons d'installer au café

4) utiliser notre adresse électronique :

la.gazette@laposte.net



Hergé, *Tintin en Amérique*



Brève

Après près plus de 650 ans de bons et loyaux services le moment est venu d'abandonner définitivement le franc créé par Jean Le Bon au XIVème siècle et de s'habituer à notre nouvelle monnaie l'euro. La gazette vous souhaite une bonne et "eurose" année !

LA GAZETTE BULLETIN D'ADHESION 2002



NOM

Prénom

Adresse postale

Adresse électronique

Montant de l'adhésion : Quinze Euros chèque **1** espèces **1**